

RÉSUMÉ

Dans le cadre politique et culturel complexe que représente la de la Suisse, la sauvegarde du patrimoine audiovisuel (films, photos, sons et enregistrements vidéo) a été organisée comme un réseau des institutions existantes qui possèdent du matériel d'intérêt national. Né en 1995, Memoriav a déjà lancé environ 90 projets de restauration, de sauvegarde et de numérisation de documents audiovisuels avec des institutions partenaire de l'ensemble du pays.

Le statut de Memoriav mentionne 6 tâches principales pour cette association : établir une vue générale du patrimoine audiovisuel suisse, prendre les mesures adéquates pour sauvegarder ces biens, construire un réseau d'institutions responsables des archives du matériel audiovisuel, être attentif au développement des technologies et assurer une utilisation optimales des ressources financières.

Ces tâches s'avèrent particulièrement complexes parce qu'on n'accorde pas encore au patrimoine audiovisuel la même valeur qu'à d'autres segments du patrimoine culturel. C'est pourquoi la communication avec différents groupes cible, les professionnels des archives et des bibliothèques, l'administration fédérale et un public plus large, s'avère nécessaire afin de développer un réseau. Par le biais de cours de différents niveaux, la connaissance de l'archivage audiovisuel doit être améliorée dans la communauté des archives, des bibliothèques et des musées. Finalement, Memoriav s'intéresse aussi aux utilisateurs de documents audiovisuels en contact avec les domaines de l'éducation et avec les des universités.